Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 37 (2007)

Heft: 10

Rubrik: Enquête

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahier Vie pratique

Enquête PAR JEAN-ROBERT PROBST

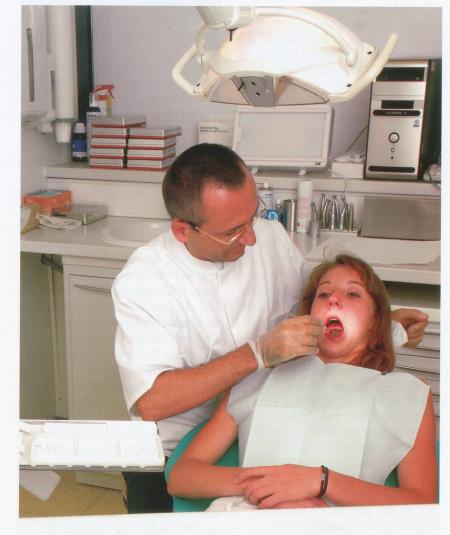
Comment alléger la facture du dentiste?

En Suisse, où l'on applique les tarifs les plus élevés d'Europe, plus de 3 milliards de francs sont dépensés chaque année pour les soins dentaires. L'ouverture de cliniques et de laboratoires «chinois» devrait faire chuter les prix.

assés maîtres dans l'art du protectionnisme, les dentistes suisses jouissent d'une situation de quasi-monopole. Le prix de leurs prestations varie sensiblement d'un canton à l'autre, voire d'un quartier à l'autre. La facturation des actes dentaires dépend de la situation du cabinet, du standing du praticien, de sa réputation, parfois du niveau de vie de sa clientèle. Si les actes sont aujourd'hui clairement précisés par un nombre de points donnés (il existe tout de même plus de 500 actes différents), le prix de chaque point varie sensiblement.

«La Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO) constate un tarif moyen à Fr. 3.60 le point, dit Olivier Marmy, président de la SVMD (dentistes vaudois). Elle recommande également à ses membres d'afficher les tarifs dans la salle d'attente.» Pourtant, le coût du maximum du point a été fixé à... Fr. 5.40. Quant au tarif des assurances sociales, il n'excède pas Fr. 3.10. Dans cette jungle des prix, une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

A Genève par exemple, on paiera le point Fr. 3.40 dans l'une des deux cliniques dentaires de l'Avenue de France ou de la Terrassière,





Enquête

L'assurance maladie

L'assurance maladie ne rembourse les frais de soins dentaires que s'ils sont occasionnés par une maladie grave et non évitable du système de la mastication ou une autre maladie grave ou ses séquelles. Dans ce cas, l'assurance maladie prend en charge la totalité des frais d'un traitement qui doit être efficace, approprié et sans mesure superflue. Avant de commencer les soins, le dentiste doit soumettre un plan de traitement à l'assurance maladie pour approbation. Lorsque les lésions sont le résultat d'un accident, la question se pose de savoir si elles découlent ou non d'une cause extérieure extraordinaire. Les assurances ne prennent pas en charge les frais dentaires que les patients auraient pu éviter grâce à une bonne hygiène bucco-dentaire.

Les aides sociales

Les bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) peuvent se faire rembourser la totalité des soins dentaires. Pour cela, il faut qu'ils présentent un devis, soumis pour approbation au dentiste-conseil du canton concerné. Le traitement doit répondre à trois critères: simple, économique et adéquat. Le devis doit également être adressé à la Caisse cantonale de compensation AVS.

Les personnes qui ne sont pas bénéficiaires des PC, mais qui ont un revenu modeste, peuvent obtenir un remboursement partiel de leurs frais dentaires. Elles doivent s'adresser au service social de Pro Senectute de leur région, qui fait une demande d'octroi d'aide financière (non remboursable). L'aide est accordée en fonction des demandes et du budget disponible dans le fonds.

alors que son coût passera à près de Fr. 5. – chez un praticien installé dans les beaux quartiers. Dès lors, on comprend pourquoi de nombreux Suisses choisissent de se faire soigner en France voisine, quand ce n'est pas en Hongrie ou en Tunisie. Non par goût de l'exotisme, mais tout simplement parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer une petite fortune pour une couronne qui n'a rien de royale ou un simple pont «lancé» entre deux molaires.

Soins à prix cassés

Face à ce constat, des professionnels de la dentisterie et des hommes d'affaires ont décidé d'agir en proposant des soins et des appareils à prix cassés. Plusieurs dentistes se sont groupés pour ouvrir des cliniques, de manière à réduire les frais généraux. C'est le cas des cliniques dentaires vaudoises «Adent», qui proposent sur leur site «une médecine dentaire de qualité pour des patients exigeants à des conditions attrayantes».

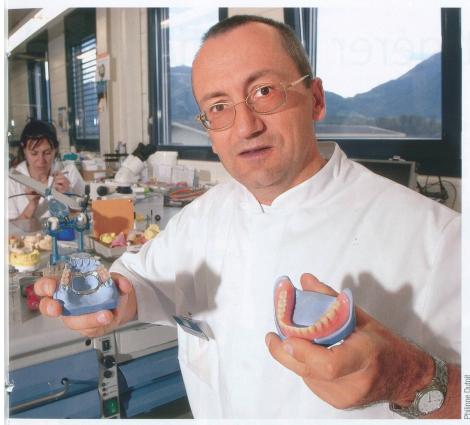
Sous la dénomination de «Sdent» et chapeautées par une holding, d'autres cliniques ont vu le jour à Sierre, Martigny, Sion, Nyon, Montreux et Versoix. «L'an prochain, nous envisageons d'en ouvrir sept nouvelles en Suisse romande, précise Me Dominique Sierro, vice-président de la holding «Sdent». Un tarif identique (Fr. 3.10 le point) est appliqué à toutes les cliniques du groupe. «A l'avenir, dit Me Sierro, on aimerait baisser ce tarif à Fr. 2.80 pour favoriser les jeunes et appliquer un forfait économique pour les seniors.» Ces économies, dont profitent les clients, peuvent être réalisées grâce à un effet de synergie. Les quelque dix dentistes qui officient dans une clinique «Sdent» sont libérés de l'administration, centralisée dans un bureau unique. «En outre, les achats massifs tant de machines utilisées dans nos cliniques que de prothèses nous permettent d'obtenir des rabais de 20% à 50%.» Autre avantage, les clients peuvent choisir un dentiste attitré qui suit leur traitement, sauf naturellement en cas d'urgence.

«Il s'agit de rester prudent face à ces grosses structures, tempère le D^r Marmy. Ne perdons pas de vue que ces cliniques sont avant tout gérées par des sociétés vouées à générer des profits.» Il n'empêche qu'elles présentent un double avantage. En plus de pratiquer des prix relativement bas elles assurent un service 24 heures sur 24, 365 jours par an. Les membres de l'équipe médicale se relaient pour répondre aux urgences.

Quant à la qualité des soins, elle ne soulève pas de critique. «J'étais en vacances dans le val d'Illiez, lorsque je me suis cassé une prémolaire, témoigne Marie-Antoinette Guyot, de Bôle. Je suis descendu en urgence à la clinique du Chablais à Collombey, où l'on a procédé aux premiers soins avant de prendre une empreinte. En l'espace de huit jours, tout était rentré dans l'ordre. Je suis absolument ravie du travail effectué. Quant à la facture totale (Fr. 1300.-), elle me paraît très correcte.»

Prothèses chinoises

S'il est possible d'effectuer des économies sur les actes médicaux, c'est surtout dans le domaine des appareils dentaires que les gains les plus importants peuvent être réalisés. Les Allemands l'ont bien compris, qui envahissent la Suisse alémanique avec un concept baptisé MacZahn (appréciez la similitude avec la chaîne de fast-food!). Il s'agit de proposer aux praticiens du pays des prothèses dentaires à très bas prix, en provenance d'Asie. Plus près de nous, le D^r Michel Sergent, qui a ouvert la Clinique dentaire du Chablais en 2005, vient de créer Easylab, une société qui propose des prothèses façonnées à Hongkong. Après avoir testé une centaine de laboratoires, le D^r Sergent en a sélectionné deux, qui présentent des gages de qualités identiques à ceux que l'on trouve en Europe. «Nos laboratoires installés en Chine travaillent



Le D^r Michel Sergent, d'Easylab, avec une prothèse fabriquée à Hongkong.

des matériaux provenant d'Allemagne, certifiés ISO 9001-2000. Nous garantissons les prothèses durant trois ans.»

Quant aux prix, ils défient toute concurrence. Cela s'explique notamment par le coût de la maind'œuvre, nettement inférieur en Chine. D'autre part, l'or, souvent utilisé pour les prothèses suisses est remplacé par un alliage chromecobalt, dont le coût de revient est vingt fois inférieur. L'économie peut atteindre jusqu'à 70% par rapport à une prothèse fabriquée dans notre pays.

Jouez la prévention

«L'empreinte réalisée en Suisse est envoyée par avion à notre laboratoire chinois qui fabrique la prothèse et la retourne immédiatement, précise le D^r Sergent. Il ne s'écoule pas plus de deux semaines entre la prise d'empreinte et la pose de l'appareil.» A l'avenir, la prise d'empreinte virtuelle en trois

dimensions, envoyée via internet réduira encore ce délai...

Le concept mis en place par Easylab fonctionne parfaitement à la Clinique dentaire du Chablais. Il est même adopté aujourd'hui par d'autres cliniques et par des dentistes indépendants de Suisse romande. «Actuellement, une trentaine de dentistes font appel à nos services et ce nombre augmente chaque semaine. Ils ont compris que notre offre permet de diminuer les coûts. Nous n'avons rien inventé, les Allemands et les Français importent leurs prothèses de-

Bons conseils

- Utilisez trois fois par jour la brosse à dents, le fil dentaire et les brossettes.
- 2. Faites un contrôle chez votre dentiste au moins une fois par année.
- Songez à effectuer un ou deux détartrages par an chez une hygiéniste.
- 4. Si le coût du point n'est pas affiché, demandez-le à votre dentiste.
- 5. En cas de gros travaux, n'hésitez pas à demander un second devis.
- 6. Pour les prothèses, étudiez l'alternative des appareils créés en Asie.

puis une dizaine d'années et le tiers des prothèses posées aux Etats-Unis provient d'Asie.»

Ultime précision: la Suva et les principales assurances accident acceptent de rembourser les prothèses en provenance d'Asie. Seules les prestations complémentaires (PC) refusent de les payer, pour des questions administratives.

Lors du prochain rendez-vous chez votre dentiste, demandez quel tarif est appliqué. Si vous avez besoin d'une prothèse, exigez un devis comparatif entre un laboratoire suisse et un laboratoire asiatique. Mais le meilleur moyen de faire des économies sur le long terme, c'est évidemment de jouer la carte de la prévention. La séance chez le dentiste est souvent douloureuse. Il n'y a pas de raison pour que la facture le soit également.

Comparaison Easylab

Prothèse simple (stellite)

Dentiste: Fr. 1100.- Labos suisses: Fr. 1300.- Easylab: Fr. 499.-

Prothèse complète en résine

Dentiste: Fr. 1200.- Labos suisses: Fr. 800.- Easylab: Fr. 239.-

Couronne céramo-métallique

Dentiste: Fr. 579.- Labos suisses: Fr. 400.- Easylab: Fr 149.-